

**MAIRIE DE CUBLIZE****FICHE D'INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES****RESTAURANT SCOLAIRE / GARDERIE DU MATIN ET DU SOIR/
AIDE AUX DEVOIRS****ANNEE SCOLAIRE 2026-2027**

Pour bénéficier des services périscolaires facultatifs (garderie du matin et du soir, cantine, aide aux devoirs), **l'inscription est obligatoire, chaque année scolaire**. Cette fiche d'inscription doit être remplie et signée par les responsables de l'enfant.

Veillez remplir un dossier par famille. Conservez une copie si vous le souhaitez.

En cas de garde alternée, il faut que chaque parent remplisse un dossier pour ses enfants afin que chaque parent ait son propre compte « Gestion cantine » pour la réservation et la facturation à son nom.

Pour toute modification en cours d'année scolaire, vous devez avertir la mairie (par téléphone 04.74.89.50.27 ou par mail mairie@cublize.fr) et remplir un nouveau dossier.

FICHE D'INSCRIPTION ET JUSTIFICATIFS A REMETTRE A LA MAIRIE AVANT LE VENDREDI 26 JUIN 2026 (par les ATSEM ou le personnel périscolaire, courrier, mail, ou dans la boîte aux lettres de la mairie).

Tous les services se déroulent dans le pôle périscolaire (à côté de la maternelle et de la salle des sports), 76 rue des Sports.

Compte tenu de la capacité d'accueil des locaux, chaque service a un effectif maximal d'accueil. La priorité d'accueil des élèves sera donnée à ceux dont les deux parents (ou le parent qui a la garde des enfants) exercent une activité professionnelle.

Les attestations employeurs sont à produire à l'inscription (cf. article 1 du règlement).

Garderie du matin

Jours et heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 6h45 à 8h35

Garderie du soir

Jours et heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h45 à 18h30

Au-delà de 18h30 et de 3 retards injustifiés, les parents se verront facturer la somme forfaitaire de 10€.

Aide aux devoirs (étude surveillée)

De 17h à 17h30, pour les élèves du CP au CM2, du lundi au vendredi.

Aucun enfant ne pourra être récupéré pendant ce temps d'étude. Les parents devront attendre 17h30 pour récupérer leur enfant. Non obligatoire.

Téléphone de la garderie matin et soir : 04.74.89.38.81

Restaurant scolaire et pause méridienne

Jours et heure d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11h45 à 13h45 (en deux services)

Téléphone du restaurant scolaire : 04.74.89.38.82

N.B. : Vérifiez bien que vous êtes à jour de vos factures des services périscolaires 2025-2026. La mairie peut refuser l'inscription aux services pour l'année scolaire 2026-2027 (cf. article 1 du règlement).

Réservations des services

La réservation des services périscolaires est **OBLIGATOIRE** et fonctionne uniquement à partir du site internet **<https://gestion-cantine.com>** (onglet « accès parents »).

Dès le dossier d'inscription qualifié « complet », la mairie communiquera à chaque famille un login et un mot de passe. Les familles conservent les mêmes codes d'une année sur l'autre.

La fréquentation des services peut être régulière ou occasionnelle.

Dans tous les cas, les parents peuvent inscrire leurs enfants à l'année, au mois, à la semaine ou au jour.

La réservation des services périscolaires peut se faire jusqu'au matin même 6h00.

Tant que le délai de réservation n'est pas écoulé, les familles peuvent annuler une réservation ou en ajouter une. Pour toute annulation tardive justifiée, il faut envoyer un mail à mairie@cublize.fr.

Si le repas de l'enfant n'a pas été réservé dans les délais sur <https://gestion-cantine.com> le repas sera facturé repas de secours (repas enfant non-inscrit au logiciel).

TARIFS DES SERVICES A PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE 2025

Au 01/09/2026	Garderie du matin	Par jour 1 ^{er} enfant	0,70 €
		Par jour 2 ^{ème} enfant	0,70 €
		Par jour à partir du 3 ^{ème} enfant	Gratuit
		Par jour et par enfant non-inscrit	1,00 €
Au 01/09/2026	Garderie du soir ou aide aux devoirs	Par jour 1 ^{er} enfant	0,70 €
		Par jour 2 ^{ème} enfant	0,70 €
		Par jour à partir du 3 ^{ème} enfant	Gratuit
		Forfait retard (à partir du 3 ^{ème} retard)	15,00 €
Au 01/09/2026	Restaurant scolaire	Par jour et par enfant non-inscrit	1,00 €
		Par repas enfant	4,50 €
		Par repas adulte	5,50 €
		Par repas enfant non-inscrit	6,50 €
		Par jour, par enfant avec un PAI complexe sans repas uniquement surveillance	1,50 €

Pour toute nouvelle inscription de la famille aux services municipaux, vous recevrez un lien de connexion à <https://gestion-cantine.com> fin du mois d'août.

FICHE D'INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES
ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Les enfants accueillis

		Enfant 1 ^{er} rang	Enfant 2 ^e rang	Enfant 3 ^e rang	Enfant 4 ^e rang
	NOM				
	PRENOM				
	DATE DE NAISSANCE				
	CLASSE				
GARDERIE DU MATIN	Fréquentera la garderie du matin	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
CANTINE	Fréquentera la cantine	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
GARDERIE DU SOIR	Fréquentera la garderie du soir	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
AIDE AUX DEVOIRS (étude surveillée) de 17h00 à 17h30	Avec jours fixes dans la semaine	Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐	Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐	Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐	Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐

Le choix d'inscription de votre (vos) enfant(s) aux services périscolaires implique une régularité pour toute l'année. Le paiement sera fait en conséquence de vos choix.

Les responsables légaux de l'enfant

Parent 1 / Tuteur(trice) 1

NOM Prénom	
Adresse	
Date et lieu de naissance	
N° téléphone du domicile	
N° téléphone portable	
N° téléphone professionnel	
N° allocataire CAF ou MSA	
Mail	

Parent 2 / Tuteur(trice) 2

NOM Prénom	
Adresse	
Date et lieu de naissance	
N° téléphone du domicile	

N° téléphone portable	
N° téléphone professionnel	
N° allocataire CAF ou MSA	
Mail	

Mode de garde en cas de séparation ou divorce des parents : (joindre le jugement de divorce)

Garde exclusive : ☐ Mère ☐ Père

Pour vous faciliter le paiement des factures, pensez au prélèvement automatique.

Si vous n'utilisez pas encore ce moyen de paiement, merci de fournir un RIB avec cette fiche.

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant

Seules les personnes désignées ci-dessous pourront récupérer l'enfant lors des temps périscolaires.

NOM	PRENOM	Téléphone / Mobile	Lien avec l'enfant

En cas d'urgence

Personnes à joindre par ordre de priorité :

Nom	PRENOM	Téléphone / Mobile	Lien avec l'enfant

Je soussigné(e) M. et Mme / M. / Mme :

Père/ mère/ tuteur / tutrice, responsable de l'enfant :

- Confirme la présente demande d'inscription ainsi que l'exactitude des renseignements inscrits, et autorise mon enfant à participer aux activités des services périscolaires sollicités.
- M'engage à signaler dans les plus brefs délais à la mairie ou au service périscolaire, tout changement dans les renseignements portés sur la fiche.
- En cas d'urgence, autorise la Commune de Cublize à confier l'enfant aux services de secours pour qu'il soit conduit à l'hôpital, pris en charge et opéré en cas d'urgence.
- Atteste avoir pris connaissance, avoir lu avec mes enfants et accepté le règlement intérieur des services périscolaires remis avec la fiche d'inscription.

Fait à, le.....,

« Lu et approuvé »

Signatures des père/ mère/ tuteur / tutrice, responsables de l'enfant :